

Image not found or type unknown



Changement de statut étudiant à vie privée vie familiale

Par **Xfriend**, le **20/11/2019** à **10:17**

Bonjour je suis un etudiant etranger avec un VLS-TS de un an et je compte me marier sou peu de temps.Alors je souhaite changer mon statut d'étudiant après le mariage pour pouvoir travailler en plein temps et subvenir aux besoins de ma conjointe.Donc j'aimerais savoir si j'aurai droit à ce changement si je dépose les papiers juste après le mariage(une semaine après).Je précise ma conjointe est française. Cordialement!